

Formation FOAD Certificat de Capacité à la Conduite des Taxis

Objectifs

La formation a pour but de préparer efficacement le candidat à l'épreuve d'admissibilité de l'examen du certificat de capacité professionnelle de conducteur de taxi en lui permettant d'acquérir les connaissances réglementaires, techniques et professionnelles exigées par la réglementation en vue de l'obtention de la carte professionnelle de conducteur de taxi.

Modalités d'accès

L'apprenant bénéficie d'un accès complet à la plateforme jusqu'à la date de l'examen et/ou pour une durée maximale de trois mois.

Méthodes pédagogiques

- Progression pédagogique structurée en modules successifs permettant une acquisition progressive des compétences.
- Alternance de contenus théoriques, d'illustrations, de vidéos, d'animations interactives et d'exercices d'application.
- Apprentissage autonome au rythme de l'apprenant, avec possibilité de reprendre les séquences autant de fois que nécessaire.
- Assistance technique et accompagnement pédagogique disponibles pendant toute la durée de la formation.
- Évaluations formatives et sommatives dans chaque module (quiz, QCM, exercices interactifs) permettant de valider les acquis.

154 heures

INTER-ENTREPRISE
& INTRA-ENTREPRISE
Gard
Formation à la carte
Distanciel

Inscription individuelle

Public : Tout public

Prérequis : Avoir le permis de conduire (catégorie B) depuis 3 ans minimum (ou 2 ans si vous avez fait de la conduite accompagnée) Prérequis additionnels pour l'obtention de la carte professionnelle taxi. Avoir un casier judiciaire vierge (extrait B2). Avoir une attestation d'aptitude physique à la conduite des taxi, délivrée à la suite d'une visite médicale auprès d'un médecin agréé par la préfecture du lieu de domicile. Être titulaire du brevet de secourisme niveau 1 (PSC 1ou SST).

Admissibilité et Admission (sous réserve de l'obtention de l'épreuve d'admissibilité)

Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à contacter notre référent handicap: ref.handicap@ed5.fr

Outils pédagogiques

Parcours de formation entièrement digitalisé, accessible 24h/24 et 7j/7 depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone connecté à Internet.

- Plateforme « ED5 Learning » sécurisée hébergée chez Teachizy
- Vidéos pédagogiques
- Documents téléchargeables
- Modules interactifs
- Illustrations et animations
- Quiz et QCM

Méthodes d'évaluation en ligne

Evaluations diagnostiques en début de parcours.
Evaluations formatives à la fin des séquences clé permettant de vérifier la compréhension des thèmes abordés.
Evaluations sommatives (80% de bonne réponses attendues) à la fin de chaque module
Examen blanc minuté dans les conditions réelles de l'examen.

Dispositifs de suivi

Le suivi de la formation est assuré via une plateforme « ED5 Learning » sécurisée hébergée chez Teachizy, permettant de tracer l'ensemble du parcours de l'apprenant.
Le dispositif comprend :

Le suivi des connexions, de la progression et le temps passé de l'apprenant dans les différents modules, le suivi des évaluations formatives, sommatives et l'examen blanc.

Accompagnement technique et pédagogique

Tout au long de son parcours de formation, l'apprenant bénéficie d'un accompagnement pédagogique et technique visant à favoriser sa réussite et à sécuriser son apprentissage.

- Accueil, présentation de la plateforme et des modalités de fonctionnement, prise en main.
- Assistance technique en cas de difficulté d'utilisation ou d'accès.
- Suivi de la progression de l'apprenant (données plateforme)
- Accompagnement pédagogique assuré par le formateur référent pouvant répondre aux questions concernant les contenus de la formation, apport de compléments pédagogiques si nécessaire pour faciliter l'acquisition des compétences visées.
- Bilan de fin de formation pour vérifier l'atteinte des objectifs pédagogiques.

Modalités d'accompagnement :

Echanges par courriel, téléphone ou visioconférence, selon les besoins et les modalités prévues.

Les demandes pédagogiques ou techniques font l'objet d'une réponse dans un délai maximal de 48 heures ouvrées (hors week-ends et jours fériés), sauf disposition particulière prévue dans le cadre de la formation.

Contenu détaillé :

Les contenus du programme sont définis par l'arrêté du 6 avril 2017 modifié notamment par l'arrêté du 20 mars 2024 définissant le programme et les modalités d'évaluation des épreuves d'accès à la profession de conducteur de taxi.

Nous contacter

65 Rue du Moulin Vedel
30900 Nîmes

04 11 94 00 50

ww.ed5.fr contact@ed5.fr **ED5 S.A.S** au capital de 7470€

Siren : 905 195 426

NDA : Enregistrée sous le numéro 76300493030.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.

Programme de la Formation

Formule intégrale ou modularisée (Attention pas de cpf en modularisée)

Admissibilité :

- **Module transport public particulier de personnes et prévention des violences sexuelles et sexistes (T3P)**
  - Législation relative à la régulation, à la responsabilisation et à la simplification dans le secteur du transport public particulier de personne (T3P)

- **Module de sécurité routière**
  - Règles du code de la route et de sécurité,
  - Connaitre et limiter les risques liés à l'alcoolémie et à la prise de stupéfiants
  - Respecter les obligations en matière d'entretien et de contrôle des véhicules
  - Avoir des notions de l'éco conduite
  - Maitriser la prise en charge des passagers et de leurs bagages en assurant la sécurité des personnes et des biens ;

- **Module de gestion**
  - Principes de bases de la gestion et de la comptabilité
  - Identifier les charges fixes et les charges variables
  - Connaitre le principe de base d'un bilan
  - Connaitre le principe de l'amortissement
  - Connaitre les différentes formes juridiques d'exploitation

- **Module de français**
  - Comprendre les documents administratifs et les demandes clients.

- **Module d'anglais**
  - Comprendre des demandes simples, tenir une conversation.

- **Module règlementation (GT)**
  - Maitriser la règlementation nationale spécifique à l'activité de taxi

- **Module connaissances du territoire d'exercice de l'activité et règlementation locale (FT)**
  - Etudier la démographie du département et localiser les différentes infrastructures publiques et privées
  - Identifier les principaux axes routiers, Nationales départementales, route touristiques etc...
  - Identifier les principaux sites d'intérêts touristiques: Musées; Monuments : Loisirs technique etc.
  - Appliquer le principe de la tarification taxi au niveau départemental ; Tarifs applicables, décrets et autres réglementations locales.

Nous contacter

65 Rue du Moulin Vedel
30900 Nîmes

04 11 94 00 50

ww.ed5.fr

contact@ed5.fr

ED5 S.A.S au capital de 7470€

Siren : 905 195 426

NDA : Enregistrée sous le numéro 76300493030.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.